

N° 52

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU MARDI 29 JUIN 1965

---

*Deux heures et demie de l'après-midi*

## PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-119, Loi modifiant la Loi sur les douanes.

M. Richard, du comité permanent des transports et des communications, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de siéger durant les séances de la Chambre, seulement jusqu'à ce que la Chambre s'ajourne pour le congé d'été.

M. Richard, du comité permanent des transports et des communications, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modifications:

Bill S-4, Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company;

Bill S-5, Loi concernant l'amalgamation de la Great Northern Railway Company avec la Great Northern Pacific & Burlington Lines, Inc.; et

Bill S-7, Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company.